

PROCES-VERBAL

41^e ASSEMBLEE GENERALE

17 JUIN 2006 - NICE

Clubs présents: O. ANTIBES JLP - AS CANNES - US CAGNES SUR MER - AS MONACO - HB MOUGINS MOUANS SARTOUX - PTT NICE - HB BEAUSOLEIL - AC BORDIGHERA - MJC AGORA - CARROS HBC - ES CROS DE CAGNES - AS BTP - PUGET-THENIERS - CAVIGAL NICE SPORTS - ESVL - VALLIS AUREA HBC - VILLEFRANCHE SUR MER HB -- MANDELIEU / LA NAPOULE - PTT GRASSE MASCULINS - PTT GRASSE MOUANS SARTOUX -- AS MENTON HBC - OMJAC PEYMEINADE - VENCE HB SPORT - US SAN CAMILLO IMPERIA - HBC BREIL/ROYA - HB3M - O.S. HYERES - HBC FARLEDOIS - BRIGNOLES HBC - E.S. CUERSOIS - DRAGUIGNAN VHB - AMSL FREJUS - US CRAUROISE HANDBALL - HANDBALL GARDEEN - LA VALETTE HB - STE MAXIME HBC - ST RAPHAEL VHB - HOC SAINT CYRIEN - US TROPEZIENNE HB - ASCM TOULON VHB FEM. - AMS PUGET SUR ARGENS - HBC CUERS/PIERREFEU - SANARY HANDBALL - ASCM TOULON MASCULIN - LE MUY HB -- LA SEYNE VHB - HYERES FEMININ - HBC ST MAXIMIN - SLHI TOULON/LA SEYNE

Club excusé : SPCOC HANDBALL

Clubs absents: CONTES UC - HBC FAYENCE

Le club de DRAGUIGNAN ne peut participer aux votes pour des raisons financières.

Après quelques mots de bienvenue pour accueillir:

- ✓ Monsieur Jean-Denis FRANCOIS, Délégué Régional du Ministère de la Jeunesse Sports et Vie Associative (MJSVA)
- ✓ Monsieur Pierre CAMBRAL, Président du Comité régional Olympique et Sportif (CROS)
- ✓ Monsieur GARCIA, Représentant de la Ville de Nice
- ✓ Monsieur Claude PERRUCHET, Secrétaire Général de la FFHB.

Monsieur PERRUCHET livre à l'assemblée générale un message du président de la FFHB.

Le Président de la Ligue Côte d'Azur de Handball déclare ouverte la 41^e assemblée générale et propose de passer à l'ordre du jour.

Le quorum est atteint : 233 voix sur 246.

- ❖ Adoption à l'unanimité du procès verbal de la 40^e assemblée générale
- ❖ Adoption du rapport moral :
 - Pour = 225
 - Contre = 8 (Carros HBC)
 - Abstention = 0
- ❖ Adoption du rapport financier : Adopté à l'unanimité
- ❖ Adoption du bilan au 31/12/2005 : Adopté à l'unanimité

Le passé

- ❖ Le rapport du commissaire aux comptes n'appelle pas de question ni de commentaire particulier
- ❖ Le rapport de la commission régionale d'arbitrage n'appelle pas de question ni de commentaire particulier
- ❖ Le rapport de la commission régionale d'organisation des compétitions n'appelle pas de question ni de commentaire particulier
- ❖ Le rapport de l'équipe technique régionale n'appelle pas de question ni de commentaire particulier
- ❖ Le rapport de la commission régionale de discipline n'appelle pas de question ni de commentaire particulier
- ❖ Le rapport de la commission régionale d'examen des réclamations et litiges n'appelle pas de question ni de commentaire particulier
- ❖ Le rapport de la commission régionale de qualification n'appelle pas de question ni de commentaire particulier
- ❖ Le rapport de la commission régionale des obligations n'appelle pas de question ni de commentaire particulier

PROCES-VERBAL

41^e ASSEMBLEE GENERALE

17 JUIN 2006 - NICE

- ❖ Le rapport de la commission régionale pour le développement féminin n'appelle pas de question ni de commentaire particulier
- ❖ Le rapport de la commission régionale événementielle n'appelle pas de question ni de commentaire particulier
- ❖ Le rapport de la commission régionale pour le développement formation et emploi n'appelle pas de question ni de commentaire particulier

- ❖ Distribution des challenges sportifs et de l'éthique
- ❖ Remise des médailles individuelles MJSVA, CROS, FFHB, LIGUE.

L'avenir

Présentation des projets et recommandations concernant, pour la saison 2006/2007, les commissions d'arbitrage, d'organisation des compétitions, l'équipe technique départementale, de la discipline, des qualifications et des obligations avec le nouveau décompte qui sera mis en place dès la fin de saison prochaine pour les clubs nationaux et pré-nationaux visant l'accession.

❖ Arbitrage

Intervention de Michel MONCADA qui rappelle l'importance du travail à faire sur la formation des Jeunes Arbitres et qui précise que les jeunes mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un tuteur.

Intervention de Max ESPOSITO qui demande que les délégués de rencontres puissent avoir la possibilité d'observer les arbitres. Carol DOMENGE responsable national des délégués précise que ce n'est pas dans leurs missions et que pour cela il existe des groupes de conseillers d'arbitres.

Les délégués sont formés pour ce qui concerne la partie administrative du déroulement d'une rencontre et en aucun cas formés pour suivre des arbitres.

❖ Organisation des compétitions

Intervention du HB Gardéen et de l'ASPTT Grasse Mouans-Sartoux sur les critères de choix des qualifications au Championnat de France Féminin moins de 18 ans.

❖ Obligations

Jacky IGLESIAS informe l'Assemblée des nouvelles dispositions : En PNM et PNF mêmes obligations qu'en N3, en ERM application des mêmes obligations qu'auparavant.

❖ Etude des vœux

- Vœu n°1 : Etablir un championnat méditerranéen en moins de 16 ans filles

Pour = 62 Contre = 26 Abstention = 111

Adopté à la majorité

- Vœu n°2 : Etablir un montant d'amende qui différencie pénalité et forfait

Pour = 193 Contre = 6 Abstention = 0

Adopté à la majorité

- Vœu n°3 : Championnat ERM à 12 équipes en 2007/2008

Pour = 193 Contre = 6 Abstention = 0

Adopté à la majorité

- Vœu n°4 : Championnat PNF à 10 équipes en 2007/2008

Pour = 184 Contre = 0 Abstention = 15

Adopté à la majorité

- Vœu n°5 : Suppression des championnats régionaux de moins de 18 ans en masculin et féminin

Pour = 14 Contre = 181 Abstention = 4

Rejeté à la majorité

- Vœu n°6 : Suppression des championnats régionaux de moins de 16 ans en masculin et féminin

Pour = 14 Contre = 181 Abstention = 4

Rejeté à la majorité

- Vœu n°7 : Modification de l'article 7 (concerne les joueurs et joueuses de Pôles)

PROCES-VERBAL 41^e ASSEMBLEE GENERALE 17 JUIN 2006 - NICE

Pour = 165 Contre = 5 Abstention = 23
Adopté à la majorité

➤ Vœu n° 8 : Amende de 30 euros pour non respect des règles administratives par les arbitres : CDR

Pour = 187 Contre = 0 Abstention = 6
Adopté à la majorité

➤ Vœu n° 9 : Indemnités directement réglées entre clubs et arbitres sur championnat méditerranéen

Pour = 193 Contre = 0 Abstention = 0
Adopté à l'unanimité

➤ Vœu n° 10 : Modification de l'amende entre forfait annoncé ou pas

Pour = 193 Contre = 0 Abstention = 0
Adopté à l'unanimité

❖ Budget prévisionnel : Présenté par le trésorier ce budget prévisionnel n'appelle pas de question

Pour = 193 Contre = 0 Abstention = 0
Adopté à l'unanimité

❖ Calcul des parts : Le trésorier précise que les parts n'augmentent toujours pas cette année

Pour = 193 Contre = 0 Abstention = 0
Adopté à l'unanimité

❖ Tarifs saison 2006/2007 : après avoir indiqué une erreur de frappe le trésorier explique le choix de privilégier les clubs qui respectent les adversaires et les institutions en prévenant avant un forfait (diminution de 50% des amendes) et l'aide apportée par la ligue sur la licence dirigeant (prix coûtant)

Pour = 193 Contre = 0 Abstention = 0
Adopté à l'unanimité

❖ Elections au conseil d'administration

Deux postes à pourvoir – Deux candidats

Madame DETORRES et Monsieur BORIOSI sont élus à l'unanimité

❖ Présentation du Mondial 2007

Allocutions des personnalités

➤ Monsieur GARCIA qui précise son attachement personnel à l'activité ainsi que celui de la municipalité

➤ Monsieur CAMBREAL insiste sur le développement et l'emploi et en particulier sur les mesures concernant l'aide sur les CAE qui devrait permettre à un grand nombre d'associations sportives de pouvoir en bénéficier.

➤ Monsieur FRANÇOIS intervient sur le Mondial 2007. Il met l'accent sur l'emploi. CNDS volume financier, développement : conventions avec les départements.

En souhaitant une « BONNE FETE DES PERES » le Président clôt la 41^e assemblée générale de la Ligue

Le Président,
Philippe MOURIER

Le Secrétaire Général,
Yves BREGATTA

